

Feuillet - 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	3
Nombre de votants	32
Date de la convocation	01/04/2025
Certifié exécutoire le	14/04/2025
Date d'affichage	16/04/2025
Envoyé en préfecture le	16/04/2025

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BORT Jean-Pierre, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JARRIGE Didier, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal, LONGUET Jean-François.

EXCUSES : BONNET TENEZE Véronique (excusée), BOUCHOT Estelle (donne procuration à RUAL Bernard), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à COIGNAC Gérard), DEGERY Sylvie, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique (excusée), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence (excusée).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

26-2025 : compte administratif du BUDGET PRINCIPAL 2024 avec affectation du résultat.

Après avoir entendu et lu le compte de gestion et le compte administratif

Le Président se retire pour le vote, l'assemblée élit M. PETIT Christophe comme président de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2024

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 33 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide

- d'accepter et valider le compte administratif qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2024	3 224 310.35 €	1 212 292.53 €
Dépenses 2024	2 720 898.59 €	728 231.20 €
Résultat net 2024	+ 503 411.76 €	484 061.33 €
Résultat cumulé 2023	+ 842 953.27 €	- 618 800.35 €
Résultat cumulé 2024	+ 1 346 365.03 €	- 134 739.02 €

-d'affecter le résultat comme suit :

Affectation des résultats :

Résultat cumulé 2024 en investissement : - 134 739.02 €

Solde des Restes à réaliser 2024 : - 154 710.46 €

Besoin de financement : - 289 449.48 €

Affectation au 1068 de 2025 : 289 449.48 €

Excédent de fonctionnement à reporter au 002 de 2025 : 1 056 915.55 €

Fait à Treignac le 16/04/2025

Le Président de séance

Christophe PETIT

